

Taxe d'Apprentissage 2025

Participez à la formation de nos 300 jeunes

LYCEE AGRICOLE ET HORTICOLE

85400 SAINTE GEMME LA PLAINE



Portes Ouvertes
Samedi 15 mars 2025
« Pétré en fleurs »
Samedi 26 avril 2025



Les projets à venir

- ✓ Projets Education et Citoyenneté (Découverte de territoire, participation au Trophée International des Lycées Agricoles **Salon de l'Agriculture** à Paris, Coopération Internationale).
- ✓ Le **numérique** éducatif : équipement informatique au service de l'innovation pédagogique, mise en place d'un club **drone** et **simulateur** de conduite. Création d'un **FabLab**.
- ✓ **Equipements** techniques et innovants (pour l'agriculture, l'Horticulture, l'agroéquipement).

Le Lycée Agricole et Horticole regroupe toutes les structures de l'enseignement agricole public.

Son établissement propose des formations scolaires, par apprentissage et pour adultes, à partir de la 3^e, et du CAP au BTS, dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture et du paysage.

Une exploitation agricole, une exploitation horticole et un atelier d'agroéquipement sont présents sur le site et concourent à la professionnalisation des formations.

Avec votre taxe, vous participez

Au développement de notre établissement, à la mise en œuvre des formations et des **métiers de demain**, à la **réussite** pour la montée en **compétence** des femmes et des hommes que vous recruterez demain, à l'**innovation pédagogique** avec le **numérique** éducatif, à la **modernisation** de nos ateliers pédagogiques, au déploiement des ressources humaines performantes.

Si vous souhaitez nous verser la taxe, rendez-vous sur <https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>
SIRET : 1985015200011 - RNE : 0850152D